

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Tous les membres présents

VISISTE DE M. MOHAMED SAADALLAH SOUS-PREFET A CHOLET

Madame le maire et les adjoints ont accompagné M. Mohamed SAADALLAH sous-préfet de Cholet lors de la visite de l'entreprise FROGA-HYG PROTECT (une pépité et parfait exemple des usines à la campagne), puis après une rapide visite de la commune, ils ont présenté les projets pour la commune et font part d'une diminution des recettes État.

En ouverture de la séance, monsieur le Sous-Préfet remercie l'ensemble des acteurs qui oeuvrent pendant la crise du coronavirus et appliquent sur le terrain les décisions gouvernementales auprès des personnes isolées, âgées, des demandeurs d'emploi ou actifs en chômage partiel. Il signale que le virus est toujours actif mais la situation est sous contrôle, et qu'un formulaire de déclaration pour occupation du domaine public est en préparation.

Quant aux projets des collectivités, l'État accompagne les collectivités lorsque les projets sont suffisamment avancés et ont fait l'objet d'études. Les collectivités peuvent obtenir des aides financières auprès de l'État, de la Région, éventuellement de l'Agglomération. Il précise que les contrats de ruralités seront remplacés par des contrats de territoires, et qu'une réflexion à mener pour développer les liens ou les équipements structurants envers les petites centralités (exemple Lys-Haut-Layon).

Monsieur le Sous-Préfet prend note du choix du maire et des adjoints de ne pas percevoir l'intégralité du montant des indemnités, mais il souligne que les montants des indemnités sont calculés à minima au regard de l'investissement humain.

S'agissant de la première sortie après le confinement, monsieur le Sous-Préfet remercie l'ensemble des conseillers et Madame le maire, et les encourage à développer le territoire et mettre en avant son attractivité.

PRÉSENTATION DU PLUi-H

M. Alain PICARD, Vice-Président délégué à l'Aménagement de l'AdC, Mme Sophie BOUCHET-GASNIER, Directeur de l'Aménagement, et Mme DEBOS-CHEVALIER ont présenté le PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat) pour l'Agglomération du Choletais qui représente cinq années de travail, axé sur les thèmes de l'économie, l'habitat et le cadre de vie. Ils font de l'adoption du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) approuvé en février 2020 et soumis au contrôle de légalité jusqu'en août 2020.

Ils font part des directives de l'État en matière de la consommation des espaces, des contraintes de densité pour l'habitat (15 logements par hectares pour La Plaine) et à raison de 120 logements en 15 ans.

Ils terminent en précisant qu'il n'y a pas de temps à perdre d'une mandature à l'autre, qu'il sera nécessaire d'être vigilant pour actualiser les différentes cartes, que les commissions reprendront leurs travaux dès septembre, avec pour objectif une approbation du PLUi-H en 2023.

DIVERS :

Personnel communal

Pour le poste d'animateur pour assurer l'accueil périscolaire et lors des repas du restaurant scolaire, Mme le maire a retenu la candidature de Mme Assinati HIMIDI qui travaille pour Familles Rurales dans le cadre du péricentre et du CLSH.

Restaurant scolaire

La commission a rencontré Mme Muriel LUCAS pour l'informer que les repas ne seront plus élaborés par les cantinières et qu'il y aura une diminution sensible des commandes qui pourrait représenter 5000 euros. La proposition de la Résidence l'Épinette n'est pas retenue, la commission rencontrera le représentant de l'Association Saint Jean qui propose une liaison chaude et l'emploi de produits locaux.

Voirie

Le radar pédagogique que la commune possédait en commun avec la commune de Coron, a été volé sur la commune de Coron. La commission se réunira pour évoquer l'entrée du bourg en venant d'Yzernay.

Aménagement de la cuisine de la salle des fêtes

En vue de l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes, Thomas Connect interviendra pour les travaux d'électricité, Arnaud GIRARDEAU interviendra pour les travaux de plomberie et Jordan DIXNEUF interviendra pour les travaux de menuiserie.

Sapin de Noël

Il est commandé un sapin de Noël d'une valeur de 100 euros auprès de la société « Les sapins d'Anjou »

Prochaine réunion : le 20 juillet 2020